

Actualités / ClubFunding AM lance Vitality, la 1ère SCPI spécialisée sur les marchés du sport et du bien-être

Communiqués de presse

ClubFunding AM lance Vitality, la 1ère SCPI spécialisée sur les marchés du sport et du bien-être

🕒 9 min.

Publié le 17 octobre 2024, par Victor Nivet

Temps de lecture : 9 min.

Partagez cet article sur



ClubFunding AM, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers depuis le 1er septembre 2020, annonce le lancement de sa première SCPI. Dénommée Vitality, elle se positionne de manière innovante en investissant uniquement dans des actifs pan-européens qui intègrent une dimension "wellness", c'est-à-dire liés au sport et au bien-être.

Le sport et le bien-être, une thématique d'investissement inédite

La SCPI Vitality de ClubFunding AM, offre à ses investisseurs une chance de participer à un secteur en plein essor avec des rendements attractifs et durables : le marché du sport et du bien-être.

La stratégie d'investissement repose sur une gestion diversifiée en termes de secteurs d'activité et de géographies pour minimiser les risques. Les investissements porteront sur des actifs situés en Europe continentale, notamment les pays limitrophes de la France tels que l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, et l'Italie, qui intègrent une dimension "wellness", c'est à dire liés au sport et/ou au bien-être :

- Salles de sport, instituts de yoga et gymnases,
- Centres de spa et massage,
- Actifs dédiés à la santé (cabinets médicaux, pharmacies et laboratoires d'analyses),
- Hôtels avec services (fitness & bien-être),
- Commerces spécialisés (enseignes de sport et de nutrition),
- Bureaux et espaces de coworking qui disposent de services de bien-être.

Ce marché spécifique, particulièrement dynamique, devrait atteindre environ 9 363,2 milliards de dollars d'ici 2033 au niveau mondial, soit un taux de croissance annuel de 5,34 %(1). En parallèle, l'immobilier du bien-être profite de ce contexte porteur : selon le dernier rapport du Global Wellness Institute(2), le marché a maintenu un taux de croissance annuel moyen de +18,1% entre 2019 et 2023, pour une valorisation à 438,2 milliards de dollars en 2023.

Classée Article 8 selon la réglementation SFDR, la SCPI s'engage à intégrer dans son processus de sélection et d'analyse des biens immobiliers des critères ESG qui permettent d'évaluer les performances environnementales, sociales et de gouvernance.

Une solution d'épargne attractive, flexible et accessible

La SCPI Vitality vise ainsi un taux de distribution annuel moyen de 6 %(3), au travers d'une distribution trimestrielle des dividendes avec un horizon de placement conseillé de 8 ans minimum.

Accessible dès 200 €, la SCPI Vitality de ClubFunding AM offre diverses options d'investissement pour répondre aux besoins variés des épargnants :

- Pleine propriété pour ceux cherchant des revenus réguliers sans les contraintes de gestion,
- Nue-propriété pour les investisseurs cherchant à réduire leur fiscalité et préparer des revenus futurs,
- L'usufruit pour les entreprises qui cherchent à optimiser le rendement du placement de la trésorerie grâce à la décote du prix à l'achat plus l'amortissement.

La SCPI Vitality met également à disposition de chaque investisseur un portail en ligne dédié et sécurisé pour un parcours entièrement dématérialisé, depuis la souscription jusqu'au pilotage de son investissement.

Des opportunités portées par une équipe d'experts

ClubFunding AM s'appuie sur un comité stratégique composé d'experts reconnus, dont l'expérience et la vision éclairée nous accompagnent dans les orientations stratégiques de la société de gestion. Leur expertise renforce notre capacité à prendre des décisions solides et durables, assurant ainsi une gestion optimisée et sécurisée au bénéfice de nos investisseurs. Parmi les membres du comité figurent **Guillaume Sarkozy**, vice-président du MEDEF et membre fondateur de la SCPI, **Isabelle Rossignol**, ancienne présidente du Directoire de CIOGER, ancienne vice-présidente de l'ASPIM et ancienne présidente du Cercle des Femmes de l'Immobilier, **Patrick Albrand**, ex-président de Hines France, **Laurence Roy-Rojo**, partner chez Eurvad et membre de plusieurs initiatives telles que Time for the Planet ou Women First, **Edouard-Malo Henry**, membre du Comité de Direction et du Comité exécutif de la Société Générale, et **Anne Lalou**, Directrice Générale Déléguée de la Web School Factory et Présidente de l'Innovation Factory.

David El Nouchi, Président de ClubFunding AM déclare : *"Les marchés du sport et du bien-être connaissent ces dernières années une croissance notable et font aujourd'hui partie des nouveaux secteurs sur lesquels les investisseurs souhaitent se positionner. Avec le lancement de la SCPI Vitality, ClubFunding AM poursuit sa stratégie visant à devenir l'un des acteurs incontournables du marché de l'investissement immobilier."*

Caractéristiques principales de la SCPI Vitality

Forme juridique	SCPI à capital variable
Société de gestion	ClubFunding Asset Management
Date d'ouverture de la commercialisation	17 octobre 2024
Objectif de de distribution	6 % (3)
Prix de souscription	200 € la part (prime d'émission incluse)
Commission de souscription	9,6 %
Durée de placement recommandée	8 ans
Distribution	Trimestrielle

*(1) "Precedence Research, Health and Wellness Market Size To Reach USD 9,363.2 Bn by 20233, Septembre 2024"

(2) "Global Wellness Institute, Wellness Real Estate: Market Growth (2019-2023) and Future Developments, May 2024"

(3) Objectif de distribution pour 2025 non garanti. Ce taux est susceptible d'évoluer dans le temps. Ce taux est fourni à titre informatif uniquement. Un investissement en SCPI présente des risques, notamment de liquidité et de perte en capital.*

Découvrez [la vidéo de lancement ici](#)

À propos de ClubFunding AM

Agréée par l'AMF depuis 2020, ClubFunding AM est une société de gestion de référence dans l'immobilier. Elle propose des solutions d'investissement mutualisées et de financement innovantes pour les investisseurs privés et professionnels. ClubFunding AM est une société de gestion au service du financement immobilier en France et en Europe sur des projets à forte création de valeur. Cette démarche souligne l'engagement de ClubFunding AM de s'orienter vers une gestion d'actifs plus responsable. Notre société de gestion développe l'investissement direct en capital-risque et en dette privée. Nous proposons à nos investisseurs un processus de souscription entièrement digitalisé et sécurisé.

Risques et avertissements

Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine. La durée de placement minimale recommandée est généralement de 8 ans. Comme tout investissement, l'immobilier présente des risques tels que : risque en capital, risque liée à la gestion discrétionnaire, risque de liquidité, risque lié à l'endettement, risque de taux d'intérêt, risque de taux de change, risque de contrepartie, risque lié au marché immobilier, risque en matière de durabilité.

Le détails des risques est décrit dans le Document d'Informations Clés (DIC) et la note d'information de la SCPI disponibles sur notre site internet : <https://www.scpi-vitality.fr>

Contact presse

Agence Shan - Marion Duchêne +33 (0)6 46 47 09 79 marion.duchene@shan.fr